

# PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE  
4-17 ANS

DU 16 AU 27 FÉVRIER 2026



**CENTRE SOCIAL LE LAC**

Maison de quartier du Lac

Avenue de Gaulle

08200 SEDAN

Site internet : [www.centrelelac.info](http://www.centrelelac.info)



# Sommaire

## Descriptif du Centre

- a) L'intention éducatives .....page 1.
- b) Public accueilli/effectifs .....page 4.
- c) Condition d'accueil .....page 5.
- d) Attentes spécifiques .....page 5.
- e) Objectifs .....page 6.
- f) Gestion de l'accueil .....page 9.
  - 1) L'organisation .....page 10.
  - 2) Articulation entre vie quotidienne et les activités.....page 12.
  - 3) La gestion administrative .....page
  - 4) Journée type .....page 13.
- g) L'équipe .....page 14.
- h) Le rôle de chacun. ....page 14.
- i) La communication .....page 17.
- j) L'évaluation .....page 18.

# Descriptif du centre

## *Centre social le lac*



AVENUE DE GAULLE - MAISON DE QUARTIER  
08200 SEDAN



03.24.27.08.08



[CENTRELAC@CENTRELELAC.FR](mailto:CENTRELAC@CENTRELELAC.FR)

### *NATURE DU SÉJOUR :*

*Accueil de Loisirs Extra-scolaire 4-17 ans*

### *DATE DU SÉJOUR :*

*Du 16 au 27 février 2026*

### *HORAIRES :*

*du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*

# Contexte de l'Accueil de Loisir extrascolaire

## a) L'intention éducatives

Les orientations du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte, de façon positive, les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les jeunes se trouveraient subitement transportés. Tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre Le Lac constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre Le Lac doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évoluent les jeunes.

Mais si le Centre Le Lac n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe.

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs jeunes, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser la question : que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Nous pensons que le temps de loisirs, notamment en accueil de jeunes, est propice aux jeunes pour leur permettre de développer leurs capacités de réflexion, de création, d'interventions, et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les jeunes dans des activités qui sont, par nature, sociales.

Mais, est-ce à dire que les jeunes sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des jeunes et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les jeunes sont confrontés et vis-à-vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible : il ne peut être question que l'Accueil de Jeunes devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

L'Accueil de Jeunes devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes.

Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les jeunes à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider. Donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative. Il faudra éviter, sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis-à-vis des jeunes sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte, par les jeunes, des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement.

Outre les règles qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée sans doute, la notion de « bon sens ».

Les jeunes que nous recevons vivent souvent, dans l'année, un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision, l'ordinateur, les réseaux sociaux, parfois qui retiennent le jeune trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements...

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des jeunes, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des jeunes, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Jeunes comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, « le jeune doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage... » Cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Jeunes soit un milieu stimulant au sein duquel le jeune pourra

exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant que jeune.

Milieu éducatif, l'Accueil de Jeunes devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux jeunes le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Répondre aux besoins des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Jeunes, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus/collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra donner aux jeunes un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des jeunes sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront jouer un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également revêtir un aspect social : une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le « travail » effectué représentera.

L'Accueil de Jeunes devra enfin être une « école » où les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement. S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les enfants et les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement...

Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation. Répondre aux besoins des enfants et des jeunes ce sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

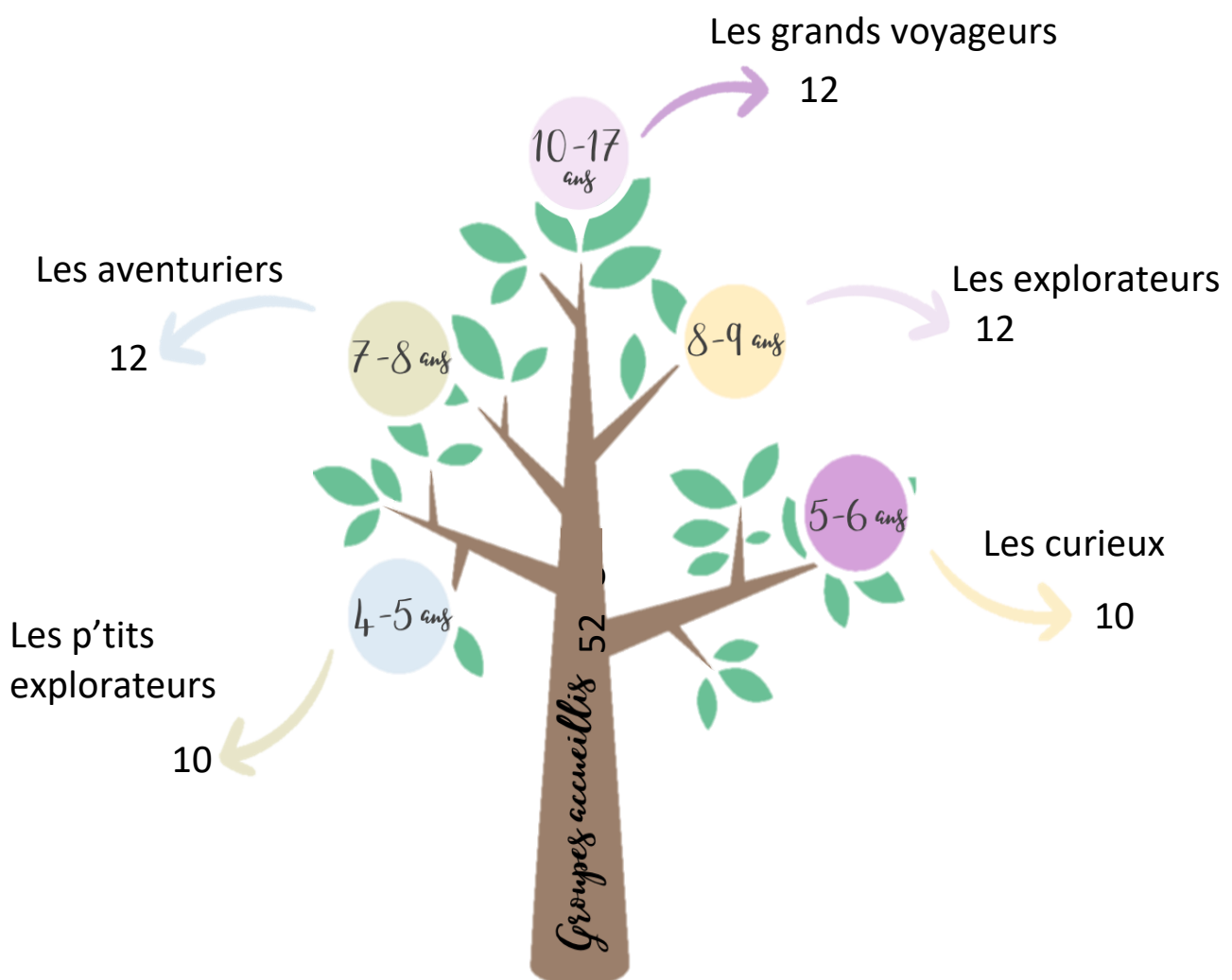
Les activités devront jouer un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également, notamment pour les plus grands, revêtir un aspect social : Une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le travail effectué représentera.

Les activités devront également permettre aux enfants et à tous les enfants de s'exprimer. C'est ainsi qu'un bon nombre d'enfants de familles modestes ne manieront pas facilement le langage « académique » et éprouveront des difficultés à exprimer leurs besoins. Il faudra donc favoriser les activités manuelles, sportives, les jeux, les modes d'expressions graphiques.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement devra enfin être une « école » où les enfants et les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.

## b) Public accueilli/effectifs



Nous accueillons les enfants de la petite enfance jusqu'à l'adolescence, soit de 4 à 17 ans. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, nous avons choisi de répartir les enfants en cinq groupes distincts, organisés par tranches d'âge.

Cette organisation permet de proposer des activités adaptées au développement de chacun, de respecter le rythme d'évolution propre à chaque enfant et de favoriser une progression harmonieuse tout au long de leur parcours au sein de la structure. Cette répartition contribue également à renforcer la cohésion au sein des groupes, à encourager la socialisation entre pairs et à offrir des animations pédagogiques correspondant à leurs centres d'intérêt et à leur niveau d'autonomie.

La tranche d'âge 10/17 ans a été mise en place afin d'accueillir des enfants ayant des besoins particuliers. Le groupe s'adresse notamment à ceux qui ne se sentent pas encore prêts à intégrer l'accueil de jeunes, qui rencontrent des difficultés d'intégration ou qui sont accompagnés par un institut médico-éducatif. Ce dispositif constitue une véritable passerelle leur permettant de développer progressivement leur autonomie et de rejoindre, lorsque cela est possible, le groupe des « Ados » de l'accueil de jeunes.

### c) Condition d'accueil

Lieux d'accueils :

- Les groupes des 4/5 ans, 5/6 ns, 7/8 ans et des 8/9 ans sont accueillis avec leurs parents au pôle enfance (ancienne école maternelle de l'école de la prairie).
- Le groupe des 10/17 ans est accueilli avec leurs parents au 12 esplanade (local extérieur).

Chacun a trouvé un nom de groupe qui sont affichés à l'entrée des salles, des images/pictogrammes sont affichés également dans les couloirs afin de permettre à un nouvel enfant de s'orienter dans l'établissement et de retrouver sa salle en autonomie.

Chaque animateur et la directrice porte une veste significative afin que les parents et les enfants puissent plus facilement les identifier.

#### ***Accueil des enfants en situation de handicap :***

Comme le stipule la loi de février 2005 sur le handicap, chaque structure est tenue de mettre en place des modalités pour accueillir un public en situation de handicap par son aménagement et son fonctionnement. Nos locaux ne disposent pas d'étages et sont accessibles grâce à une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Des protocoles individuels peuvent être mis en place afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des familles.

Les animateurs ont suivi une formation pour faciliter l'accueil d'enfants autistes menée par Mme FERT, infirmière en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale. Elle a expliqué ce qu'est le trouble de l'autisme et l'importance des pictogrammes affichés pour faciliter la communication et la compréhension des enfants.

## d) Attentes spécifiques

### **Accueil et accompagnement des plus jeunes (4 à 6 ans)**

Une attention particulière est portée aux parents des enfants les plus jeunes, afin de prendre en compte leurs attentes et recueillir un maximum d'informations sur le rythme, les habitudes et les besoins spécifiques de leur enfant. Cette communication permet d'adapter au mieux l'accueil et de rassurer les familles.

Au sein du groupe, chaque enfant est suivi individuellement. Bien que le taux d'encadrement soit d'un animateur pour huit enfants de moins de 6 ans, nous veillons à ce qu'aucun animateur ne soit seul, en maintenant toujours au minimum deux adultes présents.

Les locaux et les salles sont spécialement aménagés pour les jeunes enfants :

- WC et lavabos adaptés à leur taille
- Petit mobilier conçu pour les enfants
- Grande cour extérieure pour les activités physiques et les jeux

Même si la sieste n'est pas intégrée au programme quotidien, une salle de sieste avec lits d'appoint est disponible pour les enfants qui en ressentent le besoin.

### **Accompagnement des enfants et adolescents (7 à 17 ans)**

Pour les enfants plus âgés, l'accueil se concentre sur le renforcement de l'autonomie, le développement de la socialisation et la participation active aux activités collectives. Les animateurs encouragent les jeunes à :

- S'impliquer dans la préparation et la gestion des activités
- Développer leur sens des responsabilités et leur esprit d'initiative
- Coopérer avec les autres enfants et adolescents dans des jeux et projets collectifs
- Explorer leurs centres d'intérêt et acquérir de nouvelles compétences dans un environnement sécurisé et structuré

Les espaces et activités proposés sont adaptés à leur âge, permettant un équilibre entre liberté, sécurité et encadrement, tout en favorisant la créativité et la découverte.

### **Temps de jeu libre et éveil pour tous les âges (4 à 17 ans)**

Le temps de jeu libre est pensé comme un moment essentiel de découverte et d'apprentissage. Pour cela, nous mettons en place les principes suivants :

#### **Aménagement d'espaces stimulants**

- Des zones adaptées où chaque enfant peut explorer ses compétences de manière individuelle ou collective.

#### **Cadre clair et bienveillant**

- Définir dès le départ des règles simples et cohérentes.

- En cas de transgression, l'adulte accompagne l'enfant pour réfléchir et trouver une solution adaptée.

### **Développement social et coopération**

- Favoriser les interactions entre enfants à travers des jeux coopératifs et des ateliers décloisonnés.

### **Prise de risque sécurisée**

- Encourager l'enfant à tester ses limites dans un environnement sûr.
- L'adulte reste présent, bienveillant, et manifeste ses encouragements tout en laissant l'enfant expérimenter.

### **Distinction du danger réel**

- Aider l'enfant à identifier ce qui peut être réellement dangereux et ce qui relève de l'expérimentation naturelle.

### **Accompagnement sans intrusion excessive**

- S'impliquer dans l'activité pour soutenir l'enfant tout en lui laissant la possibilité de découvrir et d'exploiter ses nouvelles acquisitions.

### **Ateliers d'éveil culturel et artistique**

- Organiser tout au long de l'année des activités favorisant la créativité, la sensibilité artistique et la découverte culturelle.

### **Temps des acquisitions : langage, habiletés sociales.**

Observer et écouter l'enfant au quotidien pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches :

- Son identité,
- Son ressenti,
- Le relationnel.

Permettre à l'enfant d'être acteur de son propre développement tout en l'accompagnant dans ses apprentissages :

- Par la parole,
- Sans devancer ses capacités,
- En respectant son rythme,
- En respectant son identité.

Proposer des responsabilités à l'enfant, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

### **Les modalités de participation des mineurs**

La particularité de notre fonctionnement devrait permettre à l'enfant de nouer des relations différentes avec l'adulte et les autres enfants de celles qu'il a à la maison ou à l'école.

Nous amènerons progressivement, et en fonction de leur âge, les enfants à prendre en charge leur hygiène corporelle, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative.

La prise en compte par les enfants des questions d'hygiène de vie devrait favoriser leur autonomie et leur socialisation.

Notre fonctionnement devra être un milieu stimulant au sein duquel l'enfant pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant qu'enfant.

Notre fonctionnement devra répondre à ses attentes. Il devra également favoriser l'initiative, permettre aux enfants le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, y compris, pour les plus grands, dans la gestion de l'Accueil Collectif des Mineurs. Il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les enfants. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites.

Dans l'organisation des activités, il s'agira avant tout de propositions de l'animateur qui ne seront jamais imposées. Toutes les activités devront permettre de rendre l'enfant acteur de ses loisirs et pas seulement consommateur.

Nous favoriserons, à travers les activités, la mixité entre les tranches d'âges. Cette démarche aura pour objectif de permettre à tous de participer à un projet commun.

Nous demandons une autorisation parentale pour le dépassement horaire éventuel de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Dans tous les transports (bus, trains, minibus, à pied, etc...), nous mettons en place des activités d'expression orale (chants, sensibilisation à la sécurité, au respect, échanges, concertations, entretiens).

### **Mineurs atteints de troubles de la santé**

Nous prendrons en compte les textes de référence (code de l'éducation – article D351-4, D3519) ainsi que les informations contenues dans le document intitulé « accueil collectif de mineurs – instructions communes aux 4 départements de Champagne-Ardenne ».

Avant, pendant et après la session, un entretien personnalisé et approfondi sera organisé entre les parents et la direction. Il permettra de déterminer les modalités d'accueil en fonction de la problématique de l'enfant.

Les animateurs ont suivi une formation pour l'accueil d'enfants autistes menée par Mme FERT Marion, infirmière en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale. Elle a expliqué ce qu'est le trouble de l'autisme et l'importance des pictogrammes affichés pour faciliter la communication et la compréhension des enfants.

### **Accompagnement des enfants « remarquables »**

Les animateurs ne sont pas des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux, des psychologues ou des médecins : ils n'interviennent donc pas directement sur les problématiques cliniques ou psychologiques des enfants, qui relèvent de la compétence des professionnels et de la responsabilité des parents.

Cependant, chaque animateur a pour mission d'accueillir et de prendre soin de tous les enfants qui lui sont confiés, y compris ceux qui présentent des besoins spécifiques ou qui sont qualifiés « d'enfants remarquables ».

### *L'enfant débordant*

#### **Objectif : s'apaiser**

Pour aider l'enfant débordant, il est essentiel de lui fournir :

- Des repères clairs et un adulte référent disponible
- Une attitude ferme mais compréhensive
- Une reconnaissance positive et des encouragements
- Des limites cohérentes, avec vigilance et rappel des règles ainsi que de leur sens

### *L'enfant invisible*

#### **Objectif : s'ouvrir**

L'enfant invisible a besoin de :

- Se sentir protégé et rassuré, notamment face aux risques de rejet ou de critiques par les autres
- Recevoir une attention particulière et régulière
- Être valorisé en mettant l'accent sur ses réussites et les points positifs
- Participer à des situations de réussite pour renforcer sa confiance en lui

### *L'enfant en situation de handicap*

L'accès aux accueils collectifs est un droit fondamental pour tous les enfants, quelle que soit la nature de leur handicap. Cela permet aux enfants de jouer, vivre et grandir avec leurs pairs.

Pour les familles, cet accès contribue également à maintenir une vie sociale et professionnelle équilibrée. Les enfants en situation de handicap peuvent ainsi bénéficier de modes d'accueil adaptés, en complément de l'école ou de l'établissement spécialisé.

**Objectif pédagogique :** favoriser la rencontre et le partage d'activités entre enfants handicapés et valides, dès le plus jeune âge, pour :

- Changer durablement le regard sur le handicap
- Préparer les futures générations à une meilleure acceptation et inclusion

### *Les enfants « DYS »*

Le centre accueille aussi des enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages (« DYS »). Ces troubles peuvent être diagnostiqués, présumés ou ignorés.

#### **Rôle de l'animateur :**

- Adapter et personnaliser les activités
- Préserver l'enfant en évitant qu'il vive des échecs scolaires pendant son temps de loisirs

## e) Objectifs

### **Objectifs généraux pour les enfants :**

*OG 1.1 : Favoriser l'épanouissement et l'expression de l'enfant.*

Permettre à chaque enfant de mieux se connaître, d'exprimer ses émotions et ses idées, et de prendre confiance en lui à travers des activités adaptées à son âge

*OG 1.2 : Développer le vivre-ensemble et la socialisation.*

Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie collective en favorisant la coopération, le respect des autres, des règles et des différences.

*OG 1.3 : Découvrir et s'approprier son environnement.*

Amener les enfants à explorer leur environnement proche (centre de loisirs, quartier, ville) afin de développer leur curiosité, leur autonomie et leur sentiment d'appartenance.

### **Objectifs généraux pour les parents :**

*OG 2.1 : Renforcer le lien de confiance entre les familles et la structure*

Instaurer une relation de confiance basée sur l'écoute, la transparence et une communication régulière autour du quotidien des enfants.

*OG 2.2 : Associer les parents à la vie de l'accueil de loisirs*

Permettre aux parents de mieux comprendre les projets menés, le fonctionnement de l'ACM et les objectifs éducatifs à travers des temps d'échanges, des affichages et des restitutions.

*OG 2.3 : Valoriser la place et le vécu de l'enfant auprès de sa famille*

Mettre en valeur les expériences, les productions et les réussites des enfants afin de favoriser les échanges parents/enfants autour de ce qui est vécu à l'accueil de loisirs.

### **Objectifs généraux pour l'équipe d'animation :**

*OG 3.1 : Garantir un cadre sécurisant et bienveillant*

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants en adoptant une posture professionnelle, cohérente et bienveillante.

*OG 3.2 : Favoriser la cohésion et le travail d'équipe*

Encourager la communication, l'entraide et la coopération entre les membres de l'équipe afin d'assurer une organisation fluide et cohérente.

*OG 3.3 : Accompagner la montée en compétences des animateurs*

Permettre aux animateurs de développer leurs pratiques professionnelles à travers l'échange, l'analyse des situations et l'expérimentation de nouvelles animations.

# Objectifs Opérationnels

Pour les enfants



## OG 1.1

### OO 1.1.1

- Proposer des activités favorisant l'expression des émotions (jeux d'expression, activités artistiques, temps de parole).

### OO 1.1.2

- Mettre en place des temps valorisant l'enfant (choix d'activités, responsabilités adaptées à l'âge).

### OO 1.1.3

- Adapter les animations aux besoins, rythmes et capacités de chaque tranche d'âge.

## OG 1.2



### OO 1.2.1

- Mettre en place des jeux coopératifs favorisant l'entraide et la solidarité

### OO 1.2.2

- Accompagner les enfants dans l'apprentissage et le respect des règles de vie collective.

### OO 1.2.3

- Favoriser les échanges et la communication entre enfants lors des temps collectifs.

## OG 1.3

### OO 1.3.1

- Organiser des sorties et activités de découverte du centre, du quartier et de la ville.

### OO 1.3.2

- Sensibiliser les enfants à leur environnement à travers des activités d'observation et d'exploration.

### OO 1.3.3

- Encourager l'autonomie des enfants lors des déplacements et des activités extérieures.



# Objectifs Opérationnels

Pour les parents



## OG 2.1

### OO 2.1.1

- Assurer une communication régulière avec les familles (temps d'échange, affichages, outils numériques).

### OO 2.1.2

- Être disponible pour répondre aux questions et préoccupations des parents.

### OO 2.1.3

- Informer les familles du déroulement des journées et des projets menés.

## OG 2.2



### OO 2.2.1

- Partager les projets et programmes des vacances avec les familles.

### OO 2.2.2

- Mettre en place des temps de restitution ou de valorisation des projets (expositions, affichages, temps conviviaux).

### OO 2.2.3

- Encourager la participation des parents lorsque cela est possible (temps festifs, ateliers).

## OG 2.3

### OO 2.3.1

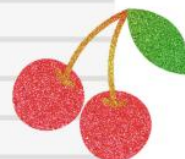
- Mettre en valeur les productions et réalisations des enfants.

### OO 2.3.2

- Favoriser les échanges parents/enfants autour des activités vécues à l'ACM.

### OO 2.3.3

- Communiquer sur les réussites et évolutions des enfants.



# Objectifs Opérationnels

Pour l'équipe d'animation



## OG 3.1

### OO 3.1.1

- Appliquer les règles de sécurité et les protocoles en vigueur.

### OO 3.1.2

- Adopter une posture professionnelle favorisant l'écoute et le respect de l'enfant.

### OO 3.1.3

- Veiller au bien-être physique et affectif des enfants tout au long de la journée.

## OG 3.2



### OO 3.2.1

- Organiser des temps d'échange réguliers au sein de l'équipe.

### OO 3.2.2

- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

### OO 3.2.3

- Favoriser l'entraide et la solidarité entre animateurs.

## OG 3.3

### OO 3.3.1

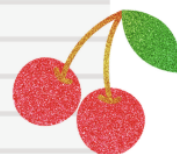
- Accompagner les animateurs dans la préparation et l'évaluation de leurs animations.

### OO 3.3.2

- Encourager l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques.

### OO 3.3.3

- Favoriser l'analyse des situations professionnelles et le partage d'expériences.

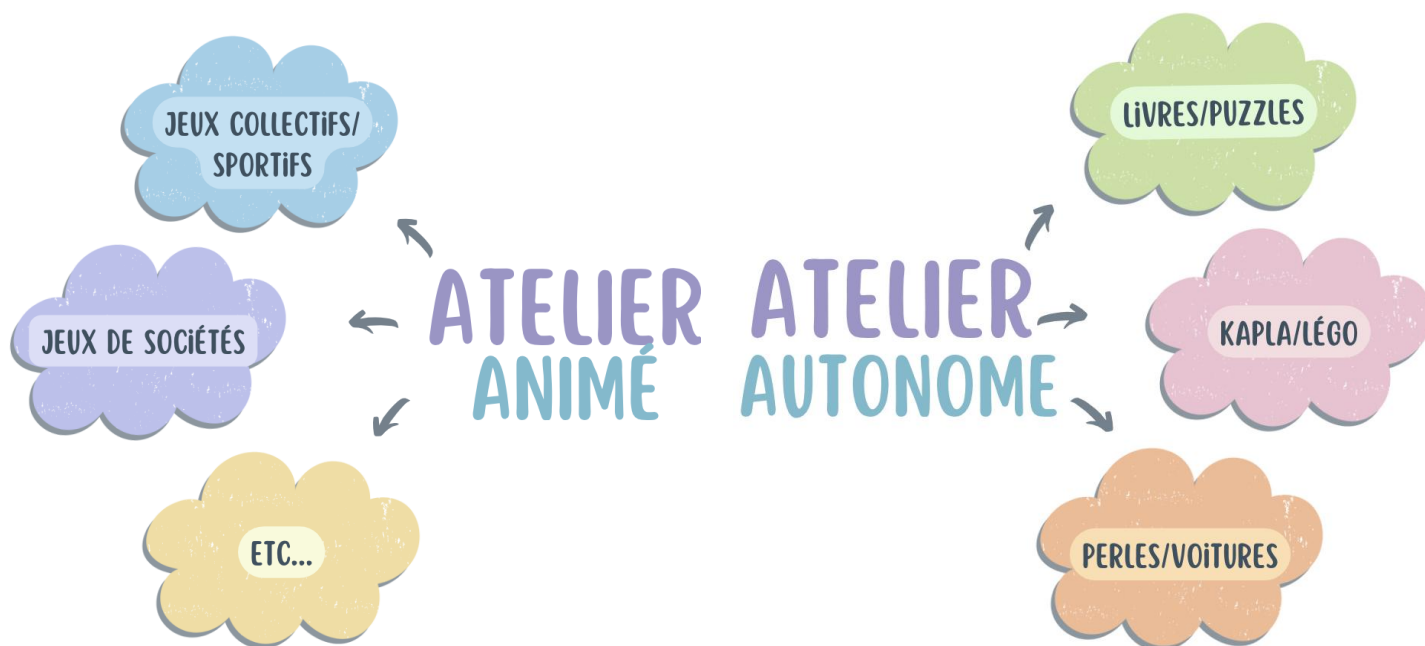


## f) Gestion de l'accueil

### 1) L'organisation dans l'espace

*Les conditions d'accueil :*

Nous accueillons les enfants de 10h00 à 10h30 et de 13h30 à 14H00, chaque enfant est accueilli dans son groupe respectif où ils pourront choisir entre des ateliers animés ou des ateliers en autonomie :



Les animateurs feront en sorte que tous les enfants puissent acquérir de l'autonomie en faisant en sorte que le matériel soit à la disposition des enfants ou qu'il puisse être facilement identifié. Ils leur apprendront à s'organiser et à se responsabiliser.

Durant ce temps d'accueil, les animateurs pourront répondre aux questions des parents et les informer sur les éventuels changements de programme d'activités ou sur la nécessité d'une tenue vestimentaire adaptée pour les activités.

*Les salles disponibles et leur affectation :*

- ⇒ Les groupes des 4-5 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 8-9 ans seront accueillis dans les salles du Pôle enfance avec des espaces aménagés aux différentes tranches d'âges comme des coins dînettes, poupées, garages, livres, jeux de constructions, calmes.
- ⇒ Les 10-17 ans seront accueillis dans une salle de la maison de quartier, avec des espaces aménagés comme des coins calmes, baby-foot, livres, jeux de sociétés.

La grande salle de la maison de quartier sera mise à disposition des groupes pour les grands jeux, les jeux collectifs, les ateliers cuisines.

La cour extérieure du Pôle enfance permettra aux groupes de participer à des activités extérieures (jeux collectifs, olympiades, jeux sportifs, etc.).

Une salle « infirmerie » est à disposition au pôle enfance afin de disposer des soins, isoler l'enfant mais c'est aussi un espace de repos, éloigné du bruit.

### **Mesures générales liées à l'hygiène et au nettoyage des espaces**

Le centre social s'engage à garantir des espaces propres et sains pour l'ensemble des usagers.

- Nettoyage et désinfection : Les locaux sont nettoyés et désinfectés quotidiennement, incluant les sols et les points de contact fréquents tels que poignées de porte, rampes et interrupteurs.
- Gestion des déchets : Chaque salle utilisée dispose de poubelles à pédale avec sacs, permettant de jeter masques, essuie-tout ou gants en toute sécurité.
- Aération : Les salles sont aérées avant et après les activités, et autant que possible pendant leur déroulement.
- Sanitaires : Les toilettes sont nettoyées deux fois par jour et restent accessibles au public sur demande.
- Jouets et jeux : Les matériels adaptés à la désinfection sont nettoyés régulièrement, soit manuellement, soit en machine à 60 °C ou plus.
- Équipements pour le personnel : Les agents d'entretien disposent de protections spécifiques : gants longs, blouses multiples, lunettes et chaussures adaptées.

### **Mesures organisationnelles liées aux espaces communs et sanitaires**

- Affichage et sensibilisation : Les sanitaires comportent des affichages rappelant l'importance de se laver les mains, ainsi que la procédure officielle pour un lavage efficace.
- Équipements de prévention : Du gel hydroalcoolique ou une solution désinfectante est mis à disposition pour tous. Les lavabos sont équipés de savon et de poubelles.

#### Conditions de mise en œuvre des activités :

À la fin de chaque journée, les animateurs présenteront aux parents les activités réalisées et les inviteront à participer aux ateliers parents/enfants ou à accompagner les enfants lors des sorties. Les activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge et permettront aux enfants de développer l'esprit d'équipe, la coopération, le respect des règles, ainsi que des compétences telles que la prise de parole, la négociation et le sens des responsabilités.

Les activités physiques et collectives, comme le speed-ball, le badminton, le volley, le tir à l'arc, le kinball, les rollers, les trottinettes, les vélos ou les kartings, seront l'occasion de travailler la sécurité, la maîtrise des engins et la vigilance face aux risques. Les enfants apprendront à se déplacer en groupe en tenant compte des autres et de l'environnement.

De plus, des sorties et promenades seront organisées pour permettre aux enfants et à leurs familles de découvrir de nouveaux espaces, de sortir de leur quartier et de profiter d'expériences culturelles et récréatives. Ces activités permettront notamment d'explorer différentes régions de France, de sensibiliser les enfants à la nature et à l'environnement, tout en favorisant l'autonomie, la mobilité et le lien familial, particulièrement pour les familles jeunes ayant peu d'accès à la culture et aux sorties extérieures.

Enfin, des grands jeux de piste, chasses au trésor ou courses d'orientation permettront aux enfants de s'amuser tout en découvrant leur territoire et en apprenant à respecter la nature.

## 2) Articulation entre vie quotidienne et les activités

### g) Les activités

*Conditions de mise en œuvre des activités :*

À la fin de la journée, les animateurs présenteront les activités aux parents. Ils inciteront les parents à participer aux activités, accompagner les enfants lors de sorties ou à la piscine.

Les activités :

#### **La médiathèque**

Les enfants se rendront plusieurs fois à la médiathèque de Sedan. À la médiathèque les enfants pourront découvrir des livres, effectuer des recherches sur le thème des vacances, profiter d'un moment dans la salle des contes animé par les animateurs. Les enfants apprendront l'utilisation et le fonctionnement de la médiathèque en petits groupes.



#### **La piscine**

La baignade permet d'aborder les règles d'hygiène avec certains enfants qui manquent d'informations. Les animateurs expliqueront les risques de la baignade et l'importance de respecter les règles de sécurité, seul ou en groupe.



#### **Le conte**

L'équipe utilisera le conte comme un outil pédagogique pour passer des messages aux enfants. Le conte permet de favoriser l'expression, développer l'imagination, découvrir différentes littératures, donner l'envie d'apprendre à lire, comprendre les différentes morales.



#### **Le chant**

L'activité chant contribue au développement linguistique, social et émotionnel des enfants, tout en favorisant l'apprentissage ludique et la découverte de la diversité culturelle.



#### **L'activité manuelle**

Les enfants participeront à divers ateliers manuels dans le but de faire émerger leurs compétences artistiques et créatives, développer la motricité fine et enrichir les connaissances tactiles et intellectuelles selon le matériel utilisé.



#### **Jeux sportifs / Jeux collectifs**

Les activités physiques et collectives permettront de développer l'esprit d'équipe, la coopération, le respect des règles, le fair-play.



#### **Activités multimédias**

Le centre met à disposition le matériel multimédia, deux salles informatiques disposant d'ordinateurs et de vidéo projecteur sont à disposition de l'accueil de loisirs lors des vacances



### **La ludothèque**

Les animateurs emprunteront des jeux sur des thèmes et des objectifs diversifiés. Les enfants pourront découvrir de nombreux jeux sur des thèmes divers et variés.



### **Kartings, rollers, vélos**

Ces activités permettront de travailler la sécurité, le code de la route et la maîtrise de l'engin. Les enfants apprendront à se déplacer en groupe en tenant compte d'autrui et de l'environnement qui les entoure.



### **Atelier cuisine**

Des ateliers cuisine seront mis en place par les animateurs de chaque groupe. Ces ateliers auront pour objectifs de développer l'autonomie des enfants, leur permettre de lire et suivre une recette.



### **Escalade**

L'escalade permet aux enfants de développer des compétences comme la conscience spatiale et la coordination. Mais va également permettre aux enfants de découvrir un nouveau sport tout en se défoulant.



### **Padel**

Il contribue au développement de la motricité général des enfants et permet d'améliorer leurs coordinations générales, renforcer leur équilibre et améliorer leurs capacités de déplacement.



### **Atelier Giovanni**

Giovanni est un bénévole qui intervient dans le but de faire émerger les compétences artistiques des enfants en faisant des activités d'arts, de peinture.



### **Visite du château fort de sedan**

La visite du château fort de Sedan permettra aux enfants de découvrir un lieu historique de leur territoire. Cette sortie favorisera l'ouverture culturelle, la curiosité et la découverte du patrimoine local.



### Le temps du goûter

Le goûter est pensé comme un moment éducatif à part entière, et non comme une simple pause entre les activités et le départ des familles. Il s'agit d'un temps de vie collective qui favorise l'apprentissage du vivre-ensemble, le développement de l'autonomie et l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires.

#### **Avant le goûter :**

Les enfants sont associés à la préparation en fonction de leur âge et de leurs capacités : choix des aliments en respectant les saisons, découpe des fruits, préparation des boissons... Cette responsabilisation leur permet de mieux comprendre l'importance de l'équilibre alimentaire, de découvrir de nouveaux goûts et de développer leur autonomie. Un passage systématique par le lavage des mains sera rappelé par les animateurs, notamment auprès des plus jeunes.

#### **Pendant le goûter :**

Un système de roulement permettra à chaque enfant de participer à la distribution. Ce rôle valorisant contribue à l'apprentissage du respect, de la politesse et du sens du service. Les animateurs veilleront à instaurer un climat calme, convivial et respectueux, où la nourriture est partagée avec soin et sans gaspillage.

### **Après le goûter :**

Les enfants seront impliqués dans le rangement et le nettoyage de l'espace, ainsi que dans le tri des déchets. Cette implication dans la gestion du quotidien développe leur sens des responsabilités et leur sensibilisation à l'environnement.

Au-delà de l'aspect alimentaire, le goûter est un moment de détente et d'échanges privilégiés, permettant à l'équipe d'animation d'aborder des thématiques comme l'hygiène, la découverte des aliments ou encore l'équilibre alimentaire. C'est également l'occasion de revenir sur la journée écoulée, d'écouter les ressentis des enfants et de les informer sur les activités à venir. Les menus proposés sont pensés en lien avec un diététicien afin de garantir une alimentation adaptée et équilibrée.

### Les déplacements

#### **À pied :**

Lors des sorties pédestres, les animateurs renseignent systématiquement un registre de suivi placé à l'accueil. Ce document précise le lieu de destination, le groupe concerné, les horaires de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'adultes accompagnateurs ainsi que la nature de l'activité.

#### **En véhicule :**

Deux minibus de neuf places sont mis à disposition pour les déplacements. Ils peuvent être conduits par des animateurs ou ponctuellement par des parents lors de sorties à caractère culturel. Avant chaque trajet, une vérification de l'état du véhicule est réalisée. Les règles de sécurité sont strictement respectées : ceinture obligatoire, utilisation de rehausseurs pour les plus jeunes et attitude responsable tout au long du transport.

### **3) La gestion administrative**

Les inscriptions des enfants se font uniquement sur rendez-vous avec l'agent d'accueil, qui informe les familles des pièces à fournir. Les documents collectés (fiche sanitaire, état civil, etc.) permettent de constituer le dossier de l'enfant et de mieux connaître le public accueilli. La participation financière est calculée en fonction du quotient familial CAF.

Lors de l'inscription, la secrétaire présente aux parents le fonctionnement général : horaires, lieux d'accueil, activités proposées, ainsi que les coordonnées des interlocuteurs du centre. Les familles sont invitées à consulter le projet pédagogique sur le site internet du centre social Le Lac, à en discuter avec leurs enfants et à partager leurs remarques ou suggestions.

La direction reçoit les familles pour répondre aux éventuelles questions, clarifier certains points et présenter les modalités de mise en œuvre. Un temps d'évaluation est également prévu : une enquête de satisfaction anonyme, composée d'une dizaine de questions, sera remise aux enfants et déposée dans une urne à l'accueil le dernier jour.

La présence des enfants est suivie grâce à des bordereaux remplis par groupe et ensuite enregistrés sur le logiciel AIGA pour transmission à la CAF.

Les documents réglementaires et administratifs relatifs à l'accueil (inscriptions, diplômes, registres, assurances, rapports de sécurité, etc.) sont classés et consultables au secrétariat ou

en mairie selon leur nature. Les affichages obligatoires sont disposés dans le hall d'accueil et dans les différentes salles d'activité afin d'être visibles de tous.

## h) Journée type

8H30-10H

### Accueil du matin

Les familles peuvent déposer leurs enfants dès 8h30. Ils sont alors accueillis par les animateurs dans une salle commune, où des jeux et activités calmes leur sont proposés en attendant l'ouverture officielle de l'accueil de loisirs.

---

10H-10H30

### Accueil échelonnés

Les enfants sont accueillis de 10h00 à 10h30 dans les salles attribuées à leurs tranches d'âges, durant cet accueil des animations adaptés leurs sont proposées (coloriages, puzzle, jeux de constructions, coin livre...).

Les animateurs répondent également aux éventuelles questions des parents et échangent sur les activités proposées.

---

10H30-11H30

### Activités

Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs, si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité il n'y est pas imposé, l'enfant peut se rendre au coin calme.

---

11H30-12H

### Temps calme

Une activité calme est proposée aux enfants afin de retrouver une atmosphère calme avant le retour des parents et le repas du midi.

---

12H-13H30

### Pause déjeuner/ repas tiré du sac

-À la pause méridienne, les parents ont la possibilité de venir récupérer leurs enfants.

-Les enfants qui déjeunent sur place partagent le repas avec les animateurs.

Ils doivent apporter un repas froid tiré du sac ainsi qu'un ticket repas (acheté par les parents au tarif de 1 €).

---

13H30-14H

### Accueil échelonnés

Les enfants sont accueillis de 13h30 à 14h00 dans les salles attribuées à leurs tranches d'âge, durant cet accueil des animations adaptés leurs sont proposées (coloriages, puzzle, jeux de constructions, coin livre...).

Les animateurs répondent également aux éventuelles questions des parents et échangent sur les activités proposées.

---

14H-16H

### Activités

Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs, si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité il n'y est pas imposé, l'enfant peut se rendre au coin calme.

---

16H-16H45

### Goûter

Un goûter zéro déchet est proposé aux enfants avec : un produit laitier, un produit céréalier, un fruit et de l'eau.

---

16H45-17H30

### Temps calme

Une activité calme est proposée aux enfants afin de retrouver une atmosphère calme avant le retour des parents.

### Temps de vie quotidienne : Repas tiré du sac

Le repas tiré du sac permet aux enfants d'apporter leur déjeuner préparé à la maison afin de le consommer au centre de loisirs. Ce moment se déroule collectivement, dans un espace dédié, et favorise la convivialité ainsi que le partage entre enfants.

Pour des raisons de sécurité alimentaire, les familles doivent informer l'équipe de toute allergie ou restriction spécifique concernant leur enfant. Ce dispositif permet de respecter les habitudes alimentaires des familles, tout en veillant à la sécurité et au bien-être de chacun.

### Protocole d'hygiène

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) applique un protocole strict afin de garantir des conditions optimales d'hygiène et de sécurité. Ce protocole est respecté par l'ensemble des enfants et des animateurs, afin d'assurer un cadre sain, sécurisé et adapté à tous.

### Organisation et protocole du repas tiré du sac

Le repas tiré du sac est encadré par des règles d'hygiène et d'organisation afin de garantir la sécurité alimentaire et le bien-être des enfants.

#### **Hygiène et stockage :**

Les repas doivent être conservés dans un réfrigérateur ou une glacière (si indisponible), avec des accumulateurs de froid si possible. Le stockage prolongé à température ambiante est à éviter. Les repas ne peuvent pas être réchauffés et le partage de nourriture entre enfants est interdit pour limiter les risques d'allergie.

#### **Manipulation :**

La nourriture n'est pas manipulée directement par les adultes. Les enfants sont sensibilisés au lavage des mains avant et après le repas. Une attention particulière est portée aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) afin de prévenir toute allergie.

#### **Aménagement :**

Le repas se déroule dans un espace calme, propre et adapté (tables, chaises). Du matériel est mis à disposition : poubelles, sacs pour les déchets, serviettes ou papier essuie-tout.

#### **Encadrement :**

Les animateurs assurent une supervision active pour éviter les incidents et maintenir une ambiance conviviale. Ils encouragent les enfants à manger équilibré, à prendre le temps de leur repas et à ne pas gaspiller.

#### **Après le repas :**

Un temps est consacré au nettoyage (ramassage des déchets, lavage des tables). Tous les enfants se lavent les mains avant de participer à une activité calme (lecture, jeux tranquilles) en attendant la reprise des activités de l'après-midi.

#### **Bilan et ajustements :**

L'équipe observe si certains enfants ne mangent pas suffisamment et en informe les parents si nécessaire. Les besoins spécifiques (eau, rangement des affaires personnelles, etc.) sont anticipés pour améliorer l'organisation.

## Points de vigilance spécifiques lors du repas tiré du sac :

- **Allergies et PAI** : S'assurer que les enfants avec des restrictions alimentaires ou un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ne soient pas exposés à des risques.
- **Hydratation** : Garantir un accès permanent à de l'eau potable et encourager les enfants à boire régulièrement.
- **Comportement et cadre** : Maintenir une ambiance bienveillante, prévenir toute moquerie ou remarque sur le contenu des repas des autres enfants.

### i) L'équipe d'animation

*Les animateurs :*

Nombre : 13

Qualification :

- ⇒ 2 stagiaires BAFA
- ⇒ 1 stagiaire BUT carrière social
- ⇒ 4 titulaires BAFA
- ⇒ 3 titulaires BPJEPS

Sans qualification : 3

*La directrice :*

- ⇒ Titulaire DEJEPS DPTR

### j) Le rôle de chacun et le fonctionnement de l'équipe

L'équipe sera composée d'une directrice, d'animateurs qualifiés et de bénévoles.

Sous l'autorité du directeur, un membre de l'équipe titulaire du PSC1 est chargé du suivi sanitaire des enfants. Il veille à :

- Recueillir et vérifier les informations médicales et certificats pour chaque enfant.
- Informer l'équipe des allergies et traitements spécifiques.
- S'assurer de la prise correcte des médicaments lorsque nécessaire.
- Garantir la conservation sécurisée des traitements.
- Tenir à jour le registre sanitaire et la trousse de premiers soins.
- Informer les familles des soins prodigués au moment opportun.

Cette organisation permet d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être des enfants pendant leur accueil.

*La relation directrice ; animateurs*

La direction jouera un rôle de contrôle et de conseil auprès de l'équipe d'animation. Elle analyse avec les animateurs le vécu de la journée et trouvent des solutions pour pallier les lacunes rencontrées.

La direction présente les emplois du temps.

La direction informe les animateurs des groupes d'enfants qu'ils prendront en charge. Il rappelle leurs besoins suivant les tranches d'âges.

La direction validera les stages pratiques des animateurs.

Lors des réunions quotidiennes, elle forme les animateurs sur le plan règlementaire, connaissance de l'enfant, organisationnel, etc.

La direction veille à l'application du projet pédagogique. elle entretient des relations régulières avec le directeur du centre social afin d'organiser la transversalité avec les autres secteurs.

#### *L'accompagnement et le rôle de formateur de la direction*

La direction présentera les fiches sanitaires de liaison afin de déterminer et de recueillir les informations concernant les allergies des enfants.

Elle donnera la méthodologie à appliquer en cas de problème.

L'assistant sanitaire désigné par la direction fera l'inventaire des trousse de secours et de leur contenu. L'assistant sanitaire présentera la déclaration d'accident.

Elle expliquera la nécessité de réaliser un rapport circonstancié en cas d'accident.

En cas d'accident, la direction remplira la fiche de déclaration d'accident ainsi que la fiche de suivi de l'état de santé de l'enfant.

La direction établira les plannings des salles et des réservations (piscine, informatique, etc....) pour l'accueil, les activités et les sorties.

La direction présentera le budget pédagogique.

En concertation avec le directeur, l'équipe d'animation élaborera la liste du matériel.

À chaque fois que ce sera possible à organiser, les animateurs feront les achats avec les enfants, sinon un animateur sera chargé des achats pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

La direction rappellera à l'équipe d'animation les valeurs du projet pédagogique.

Chaque animateur établira son programme d'activités.

La direction engagera un dialogue avec l'équipe d'animation pour affiner les menées, les rythmes, la formalisation des objectifs par activité.

Un espace sera déterminé pour l'affichage. Les programmes, les réservations, les sorties, les informations seront accessibles pour les animateurs, les enfants, les parents.

Les informations concernant la réglementation, les courriers de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ainsi que le double des programmes seront remis dans un classeur à l'accueil. Ils pourront être consultés par chaque membre des équipes, les membres du conseil d'administration, le directeur du centre social.

### L'organisation des réunions de préparation et de bilans

L'équipe disposera de plusieurs réunions pour élaborer son programme d'activités et consulter la documentation (Anim' les livres de la médiathèque de Sedan, etc.).

Des entretiens seront organisés avec le secrétariat, la comptabilité et l'accueil. Ils permettront d'organiser l'aspect administratif et financier du fonctionnement de l'Accueil collectif des mineurs.

Un rapport d'activités sur la session sera effectué par les directeurs et présenté lors d'un conseil d'administration.

Évaluation des activités : Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par enfants afin de recueillir leur ressenti.

### La relation animateur/animateur

En raison de l'éclatement des différentes salles d'activités, chaque membre de l'équipe d'animation signalera dans l'outil « cahier de sortie » géré par l'agent chargé de l'accueil son itinéraire, la salle qu'il occupe, le matériel utilisé.

Ce cahier de liaison permettra aux autres animateurs d'utiliser les salles, le matériel disponible et de recueillir de multiples informations sur le fonctionnement.

### La relation enfants/animateurs

L'animateur est le point de repère, l'aide (pas à la place de l'enfant), l'adulte référent, il propose, il motive, il impulse les activités.

Il est l'initiateur, il est à l'écoute, il est celui qui donne les limites, les règles.

L'animateur veille au bien-être, à la sécurité morale et physique de l'enfant. S'impliquer dans l'activité de l'enfant sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir seul ses nouvelles acquisitions.

Ne pas tomber dans l'activisme et le faire pour faire qui nuit à l'observation.

Proposer une alternative (lors des ateliers proposés, par exemple), pour aiguïser son sens de l'initiative, en symbolisant les ateliers par des supports identifiables.

Mettre en place tout au long de l'année des ateliers d'éveil culturel et artistique.

Observer l'enfant, en étant à son écoute au quotidien pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de son identité, que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

Proposer des responsabilités à l'enfant, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.

### Les autres relations

La direction prépare l'intervention des bénévoles, des parents, des prestataires, des intervenants à travers des réunions spécifiques.

Les relations avec le personnel lié à l'accueil des mineurs se feront dans les conditions suivantes :

Le secrétariat, lors des inscriptions :

- Informer les parents du fonctionnement et des activités pour leurs enfants
- Faire les inscriptions et les mettre dans les classeurs prévues à cet effet
- Établir les bordereaux de présences (nom – prénom – âge – secteur)
- Règlements
- Informer la direction des appels téléphoniques des parents ou particularités (certificats médicaux, maladie, etc.)
- Écrire les courriers et effectuer les réservations

Le comptable :

Il organise la comptabilité de l'Accueil Collectif de Mineurs. Il attribue le budget pédagogique en fonction du budget prévisionnel voté par le conseil d'administration.

L'hôtesse d'accueil :

- Elle répond au téléphone, accueille les parents et les dirige vers les bons interlocuteurs
- Elle gère les bordereaux de présences des adultes et réceptionne ceux des enfants
- Elle donne les clés des armoires et des locaux aux animateurs
- Elle informe les parents et le personnel des éventuels déplacements des membres de l'équipe
- Elle gère les cahiers de transmissions (véhicules, sorties, locaux, matériel)
- Elle distribue les sacs des trafics avec le matériel nécessaire

En liaison avec le directeur, elle appellera par téléphone les parents pour leur signaler l'absence de leur(s) enfant(s)

## k) La communication

Dans la structure plusieurs outils de communication sont utilisés :

RÉSEAUX SOCIAUX

(Facebook, Instagram, Twitter)

SITE INTERNET

(Centre Social Le Lac)

AFFICHES

COURRIERS

RÉUNIONS

VIDÉOS

MAILS

### La relation avec les familles

- Communication ouverte : Une communication régulière et ouverte sera maintenue avec les familles. Ils seront informés des activités, des horaires, des règles de fonctionnement, des projets spéciaux, et des événements à venir. Différents canaux de communication seront utilisés tels que des réunions, des courriers, des annonces sur les réseaux sociaux.
- Accueil chaleureux : Les familles seront les bienvenues lorsqu'elles emmènent ou récupèrent les enfants à l'accueil de loisirs.
- Implication : la collaboration et l'implication des familles seront favorisés dans la vie de l'ALSH. Nous encouragerons les parents à partager leurs compétences en tant que bénévoles ou intervenants dans les différentes activités.
- Transparence : C'est une relation de confiance qui va être établie avec les familles. Les règles et les attentes concernant la sécurité, le comportement des enfants et l'utilisation des ressources seront clairement expliquées, ce qui aidera à établir une confiance mutuelle entre l'équipe et les familles.
- Évaluation : À la fin du centre, tous les parents remplissent l'enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

En cultivant une relation solide avec les familles, nous favoriserons une meilleure compréhension, une plus grande coopération et une expérience positive pour les enfants participant à l'ALSH.

### Relations avec les prestataires extérieurs

La direction prend contact avec les prestataires extérieurs afin de définir les modalités organisationnelles. Un courrier de confirmation, validé par la direction du centre social et signé par la Présidente, est ensuite transmis au prestataire. Une copie est systématiquement envoyée par courriel aux administrateurs et aux salariés concernés.

### Relations avec la presse

La direction de la structure est responsable de l'organisation des conférences de presse (écrites, radiophoniques et télévisuelles). Généralement, la Présidente, la directrice et la directrice de l'accueil de loisirs mettent en avant la spécificité éducative de l'ALSH, en insistant sur les méthodes pédagogiques et la démarche de coéducation.

## I) L'évaluation

Différents outils d'évaluation seront utilisés :

- ⇒ Fiches d'inscriptions
- ⇒ Évaluation des intervenants
- ⇒ Nombre d'enfants inscrits
- ⇒ Taux de fréquentation
- ⇒ Rapport d'activités des animateurs

Des réunions avec l'équipe seront organisées avant et après l'Accueil de loisirs.

Avant, elles permettront l'élaboration du projet pédagogique et du programme d'activités. Après, elles permettront l'élaboration de la réalisation d'un bilan. Le projet ne sera pas figé. Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents

auront la possibilité de le faire évoluer. Des temps de formations et d'informations sur les besoins et les rythmes des enfants seront travaillées lors de la préparation des activités. Les groupes d'enfants seront formalisées par tranches d'âges.

Après le centre, des réunions de bilans serviront à l'évaluation organisationnelle et pédagogique. La relation avec les parents sera évaluée quantitativement et qualitativement tout au long de la période. Les temps relationnels avec les parents nous permettront de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions. Nous mettrons en place des réunions supplémentaires, à l'attention des animateurs et des intervenants extérieurs concernant les activités.

Le taux de présence journalières des enfants nous permettra aussi d'évaluer le travail de l'équipe de l'accueil de loisir.

À chaque vacance, des enquêtes de satisfaction seront proposées aux parents. Les résultats de ces enquêtes de satisfaction permettront de prendre des décisions éclairées pour optimiser le fonctionnement de l'accueil de loisir.

L'évaluation de l'ACM doit être un processus continu et intégré dans la planification et la gestion de l'accueil. En mettant en place un cycle d'animation régulier, nous pouvons nous assurer que l'ACM répond aux attentes des enfants et des familles et qu'il évolue en fonction de leurs besoins changeants.